

Directives sur les épreuves paranordiques

2019



Table of Contents

Skieur avec une déficience visuelle (B1 à B3) Guide	3
Ligne de départ	3
Ligne d'arrivée.....	4
Zones d'assistance (SEULS les athlètes ayant une déficience visuelle sont permis d'utiliser les zones d'assistance).	4
Piste.....	4
Skieur debout (LW 2 à 9)	5
Ligne de départ	5
Skieur assis (LW 10 à 12)	5
Ligne de départ	5
Piste.....	6
Autres	6
Exemples de situations pouvant provoquer une disqualification.....	7

Skieur avec une déficience visuelle (B1 à B3)

Guide

Le guide a pour rôle d'assurer la sécurité d'un concurrent ayant une déficience visuelle. Il peut précéder ou suivre le concurrent qu'il guide, dans la même trace ou dans une trace parallèle.

Le guide doit être traité comme un concurrent, conformément aux règlements applicables.

- Les athlètes de la classe B1 doivent obligatoirement avoir un guide. Pour ceux de la classe B2 et B3, cette règle est optionnelle. Un concurrent peut changer de guide si ce dernier est victime d'un accident ou n'est plus en mesure de continuer.
- Le guide porte un dossard jaune ou orange marqué de la lettre « G » pour Guide, ou une autre forme d'identification.
- Le guide communique uniquement par la voix. La communication par radio entre le guide et le concurrent est aussi permise. Le guide peut utiliser un système d'amplification de la voix. Ce système ne doit pas nuire aux autres concurrents. Aucun autre moyen de communication n'est permis.
- La musique ou du bruit excessif à la ligne de départ peut nuire aux concurrents.

Ligne de départ

- La majorité des concurrents ne peuvent pas voir l'horloge de départ. Une bonne habitude à adopter par le responsable du départ est d'informer le concurrent du délai avant le départ. Généralement, il peut placer une main sur l'épaule du concurrent et l'enlever au compte de « 0 ». Cette méthode s'applique uniquement lorsqu'il n'y a pas de portillon de départ; autrement, il n'y a aucun contact.
- Avant le signal du départ, le concurrent doit demeurer immobile, les pieds derrière la ligne. Les bâtons sont immobiles et devraient être placés devant la ligne ou le portillon de départ.
- L'athlète doit être derrière le portillon, mais le guide peut être devant, à côté ou derrière l'athlète.
- Il n'y a pas de règle concernant la distance à laquelle le guide peut se placer devant son skieur.

Ligne d'arrivée

- En classe B, le chronomètre sera démarré et arrêté uniquement lorsque c'est le concurrent, et non le guide, qui franchit la ligne. Le temps du guide ne doit pas être enregistré. Il n'est pas nécessaire que le guide franchisse la ligne d'arrivée devant l'athlète.
- Le guide a le droit de franchir la ligne d'arrivée devant l'athlète. C'est lui qui indique à l'athlète à quel moment s'arrêter ou comment éviter de possibles obstacles dans l'aire d'arrivée comme des skieurs étendus au sol.
- Il est important qu'il n'y ait ni entraîneurs ni bénévoles dans l'aire d'arrivée. Laissez suffisamment d'espace pour arrêter après la ligne.

Zones d'assistance (SEULS les athlètes ayant une déficience visuelle sont permis d'utiliser les zones d'assistance).

- Les zones d'assistance pour les concurrents de la classe B seront délimitées par le jury et clairement balisées au moyen de fanions de couleur différente pour le début (vert) et la fin (rouge).
- Les zones d'assistance sont mises en place pour des motifs de sécurité : un guide peut tenir un concurrent de classe B, par un bras ou un bâton, sur certaines portions du parcours qui devront être clairement identifiées.
- Aucun contact physique entre le guide et son athlète n'est permis durant une épreuve, à l'extérieur des zones d'assistance. Il est interdit de soutenir, tirer ou pousser un concurrent même dans les descentes. Après une chute, le guide ou un contrôleur peut redonner au concurrent ses skis ou ses bâtons.

Piste

- Dans une épreuve où les skieurs ayant un handicap participent avec les skieurs valides, ces derniers doivent savoir qu'ils ne peuvent passer entre le guide et son athlète.
- Lorsqu'un skieur ayant une déficience visuelle veut modifier son fartage au cours d'une épreuve parce que les conditions de neige ont changé, le guide peut appliquer le fart.
- Lorsque les concurrents entrent à l'intérieur d'une zone où des corridors sont délimités, le concurrent et le guide doivent skier dans le même corridor.

Skieur debout (LW 2 à 9)

Les concurrents de la catégorie « skieur debout » doivent respecter les mêmes règlements que les skieurs valides, sauf quelques exceptions mineures.

- Il est interdit au concurrent de farter, gratter ou nettoyer ses skis au cours d'une épreuve. Exception : lors d'une épreuve de style classique, le concurrent peut gratter ses skis pour enlever la neige ou la glace et si nécessaire, appliquer du fart. Le concurrent doit faire ces ajustements à l'extérieur de la piste, seul, sans l'aide d'aucune personne. Il n'est pas permis de placer des branches, des outils ou du matériel sur un parcours tracé ou à côté de celui-ci.
- Lorsqu'un concurrent des classes LW 5 à 7 (déficience aux deux bras, n'utilise pas de bâtons) veut modifier son fartage au cours d'une épreuve à cause de changements aux conditions de la neige, il peut être aidé par un membre de son équipe qui pourra appliquer le fart.
- S'il doit changer de skis, le concurrent doit le faire à l'extérieur de la trace. L'athlète peut être aidé par un membre de son équipe.

Ligne de départ

- Avant le signal du départ, le concurrent doit demeurer immobile, les pieds derrière la ligne. Les bâtons sont immobiles et devraient être placés devant la ligne ou le portillon de départ.

Skieur assis (LW 10 à 12)

Ligne de départ

- Les skieurs de cette catégorie peuvent ne pas ressentir la sensation de froid. On doit donc veiller à ce qu'ils aient un endroit pour se tenir au chaud avant l'épreuve. Il serait bon d'avoir des couvertures sous la main pour les concurrents qui attendent en ligne avant le départ.
- Avant le signal de départ, les concurrents doivent se tenir immobiles, les pieds et la poitrine derrière la ligne. Les bâtons sont immobiles et devraient être placés devant la ligne ou le portillon de départ.

Piste

- Un concurrent des classes LW 10 à 12 qui a fait une chute peut être remis en piste avec l'aide des officiels. Il doit reprendre la piste à l'endroit exact où il en est sorti.
- Lorsqu'un concurrent de la catégorie « ski assis » tombe en piste, il doit demander de l'aide avant qu'un officiel ne puisse lui prêter assistance.
- En montée, lorsqu'un concurrent de la catégorie « skieur assis » s'arrête et commence à reculer, un officiel (contrôleur, membre du personnel, équipe de soutien) peut arrêter le skieur en plaçant une jambe ou une main derrière lui. Le skieur DOIT repartir uniquement par ses propres moyens. L'officiel NE PEUT PAS pousser le skieur lorsqu'il est derrière ce dernier.
- Les concurrents des classes LW 10 à 12 ne peuvent pas se servir d'une jambe ou des deux pour diriger ou freiner la luge au cours d'une épreuve.
- Pour changer de skis, le concurrent doit sortir de la piste. Le concurrent pourra être assisté par un membre de l'équipe.

Autres

- Certaines épreuves intègrent les skieurs paranordiques et les skieurs valides. Dans ce cas, les skieurs paranordiques doivent faire la distance déterminée pour leur catégorie et non pour leur groupe d'âge.
- On peut rencontrer la situation d'un athlète qui a une déficience auditive et possiblement une autre déficience. Dans ce cas, on doit utiliser d'autres moyens de communication comme un interprète, ou le responsable du départ peut simplement poser sa main sur l'épaule du concurrent.
- Les athlètes ayant une déficience auditive ne sont pas considérés comme des skieurs paranordiques. Cela signifie qu'ils peuvent participer aux mêmes épreuves que les skieurs valides.
- Le test de fartage et l'échauffement réalisés sur la piste de compétition doivent toujours se faire en respectant le sens directionnel de la piste. Chaque personne qui teste des skis sur un parcours de compétition doit prendre en considération la sécurité des skieurs qui sont sur la piste de compétition ou la piste de préparation. Les appareils de chronométrage

électronique utilisés pour tester les skis ne sont pas autorisés sur la piste pendant une épreuve.

Exemples de situations pouvant provoquer une disqualification

- Un athlète qui participe à une épreuve sous de fausses représentations : ex., mauvais numéro de dossard.
- Un athlète qui met en danger la sécurité des personnes ou des installations, ou cause une blessure ou des dommages.
- Un athlète qui ne skie pas l'intégralité du parcours balisé.
- Un athlète qui enfreint la règle sur la technique déterminée ; sauf si sa classification lui permet d'utiliser uniquement la technique classique dans une épreuve de style libre.
- Un athlète qui a volontairement causé de l'obstruction.

Nordiq Canada applique la réglementation du Comité international paralympique (CIP).

Pour de plus amples renseignements, consultez les pages du site du CIP consacrées au ski nordique <http://www.paralympic.org/NordicSkiing/RulesandRegulations/Rules>